

A.

(N° 77.)

Chambre des Représentans.

SÉANCE DU 27 JANVIER 1837.

Rapport fait par M. ISIDORE FALLON, au nom de la commission des naturalisations, sur la requête du sieur BENOÎT JOST.

Benoît Jost, préposé de 1^{re} classe dans l'administration des douanes belges, demande la naturalisation ordinaire.

Né à Grolanheim, dans le duché de Nassau, le 4 avril 1792, il a fait partie de l'armée des Pays-Pas depuis 1816 jusqu'en 1827, époque où il est entré comme commis-agréé à l'inspection des contributions à Liège; il a ensuite été nommé commis de 4^e classe dans l'administration des contributions directes et des droits d'entrée et de sortie, et il est aujourd'hui préposé de 1^{re} classe, de résidence à Spa.

Il résulte des documens remis sous les yeux de votre commission, que le pétitionnaire s'est toujours distingué dans les diverses fonctions qu'il a exercées, par une conduite exemplaire et par son exactitude à remplir ses devoirs.

Le président-rapporteur,

FALLON (ISIDORE.)